



## Sommaire

- Fête de Pyrôme
- Jeux inter-communes
- La menuiserie Marquis
- Rentrée scolaire
- Collecte de papiers
- Espace loisirs
- Vie pratique : Permis de conduire à 1€
- L'histoire de Moulins
- Informations
- Agenda

## Info Mairie

### Moulins

 Mardi 14h00 - 18h00  
Vendredi 14h00 - 17h00

 05 49 81 44 85

 mairie-moulins@mauleon.fr

### Mauléon

 Du Lundi au Jeudi  
8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Le Vendredi  
8h30 - 12h30 13h30 - 16h30

Le Samedi  
9h00 - 12h00

 05 49 81 17 00

 mairie@mauleon.fr

Moulins en Septembre



## Edito

Les congés d'été sont terminés, c'est maintenant la reprise pour beaucoup d'entre nous. Cet été a été riche en soleil mais aussi en animations sur le territoire avec les ruades, les visites estivales, randonnées...

Il y a un an nous lançons la première édition du petit moulinois, j'espère que cette formule vous plait, si vous avez des remarques vous pouvez nous les faire partager. N'hésitez pas aussi à parler du petit Moulinois autour de vous, il est toujours possible de s'inscrire pour recevoir les éditions, dans ce cas, communiquez l'adresse email des personnes à inscrire.

Avant de vous laisser parcourir ce numéro, je tiens à vous informer qu'à partir d'octobre je ne tiendrai plus de permanences le vendredi soir. Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter la secrétaire de mairie qui

me les transmettra.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Denis Morin

# Fête de Pyrôme

Le 10 septembre, le site de Pyrôme a connu une agitation inhabituelle bousculant la vie bien tranquille des farfadets. La population des alentours était invitée à passer quelques heures dans la petite clairière aux abords des rochers.

L'endroit avait été préalablement préparé, débroussaillage, nettoyage des rochers, etc., par une équipe de bénévoles de La Chapelle-Largeau et de Moulins regroupés dans l'association de Pyrôme.

Le jour même, plusieurs activités étaient mises en place. Une cinquantaine de personnes a participé à la chasse au trésor qui commençait par une balade avec un petit questionnaire permettant de trouver le code pour accéder au coffre placé dans les rochers rempli de cadeaux.

Sur le site, une autre activité a connu un franc succès : se faire photographier en costumes d'époque début XXème siècle. Pour cela, l'association de Pyrôme avait invité le Photo-Club de Mauléon pour venir prêter main forte avec leur savoir-faire. Les personnes pouvaient ensuite retirer directement les photos choisies via une imprimante photo, ou passer commande pour des agrandissements.



Un timbre poste a été édité à cette occasion, voir auprès de l'association pour en obtenir. Pour l'animation, deux chorales furent invitées. La chorale de la Petite Moinie a égayé la clairière tout au long de l'après-midi. Et celle de la Pommeraie-sur-Sèvre, installée sur les rochers illuminés pour l'occasion, a terminé cette journée devant une centaine de personnes, et même une petite panne électrique, plongeant quelques minutes le site dans le noir, n'a pu troubler leur récital.



# Jeux inter-communes

Dimanche 25 Septembre a eu lieu la 1ère édition des jeux de l'Ouin à Moulins. Cette manifestation a pour but de rassembler, lors d'une journée conviviale, l'ensemble des habitants des 7 communes associées du grand Mauléon autour de différentes activités et ainsi de permettre à la population d'échanger et de mieux se connaître.

C'est sous quelques pluies éparses que les animations ont débuté avec 2 circuits de randonnée. Les marcheurs qui ne se sont pas laissés décourager par le temps, ont pu pour les plus téméraires, parcourir un circuit d'environ 10 km à travers les chemins de la Chapelle Largeau, Le Temple et Moulins. Pour les autres un jeu de piste de 4 km ponctué de questions leur a été proposé autour des chemins de Pyrôme et de la Corbelière. Sur leur parcours, les randonneurs avaient la possibilité de voir l'exposition de cycles anciens de l'ACAM.



A l'arrivée, le soleil ayant fait apparition, un apéritif offert par la municipalité fut servi, suivi d'un repas spectacle qui était assuré par les diverses associations des différentes communes associées. Ce fut l'occasion de démontrer que le Grand Mauléon est très riche en associations. Ainsi chaque habitant qui le souhaite peut pratiquer sur notre territoire une activité qui lui correspond et en toute convivialité.

Puis, vers 15h, les jeux inter-communes ont débuté et les 7 maires des communes associées ont donné le top départ des affrontements avec la course en sacs. Après les jeux se sont succédés durant toute l'après-midi. Pendant ce temps les enfants de moins de 12 ans pouvaient s'amuser dans des structures gonflables. De plus, divers jeux en bois, de mémoire et de carte étaient mis à disposition de tout joueur intéressé.

Saluons la victoire de la commune de Rorthais qui a remporté le trophée de la 1ère édition des jeux de l'Ouin, Moulins finissant 6ème exæquo avec la Chapelle Largeau.



Pour finir, nous souhaiterions remercier l'équipe organisatrice et surtout tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une belle réussite. Sans eux, rien n'aurait été possible.

Alors un grand MERCI à tous.



# La menuiserie Marquis

La menuiserie SARL Marquis a été créée en 2008 par M. Frédéric Marquis et son associé M. Mickaël Duret. Mais avant de vous parler plus en détails de ses activités revenons un peu sur l'histoire des débuts de cette entreprise familiale.

En 1963, suite à un accident Pierre Rousselot (grand-père de Frédéric Marquis) est amputé d'une jambe et perd son emploi. Il décide alors de créer sa propre société de menuiserie et travaille seul. Son activité prenant de l'ampleur, en 1970 il fait construire un hangar et une maison à la place où nous connaissons l'entreprise aujourd'hui. A cette époque, ils sont trois à travailler dans l'entreprise.

Puis, en 1973, Jean-Pierre Marquis (gendre de Pierre Rousselot) fait son entrée dans la société. Il y reste ouvrier de 1973 à 1986. C'est en 1986 que Jean-Pierre Marquis reprend l'entreprise qui devient alors la société « Jean-Pierre Marquis », il y travaille avec un ouvrier.

En 1999, Frédéric Marquis, fils de Jean-Pierre, fait son entrée dans l'entreprise familiale et en 2008, Jean-Pierre Marquis décide de prendre sa retraite, c'est là que Frédéric Marquis et Mickaël Duret s'associent et créent la « SARL Marquis ».

Actuellement l'entreprise compte 4 personnes à temps plein, deux à la fabrication et deux à la pose, et un tiers temps pour le secrétariat et la comptabilité.

La principale activité de la SARL Marquis est la rénovation d'ouvertures bois, PVC et alu. Cela concerne environ 65% de leur travail.

Ils font aussi la rénovation de vieux parquets (décapage et vitrification), la fabrication d'escaliers, de meubles de cuisine, meubles de salle de bain et l'aménagement intérieur de placards, tout cela sur mesure et sans sous-traitance. Enfin ils font aussi de la charpente et de l'isolation par l'extérieur.



Pour voir quelques unes de leurs créations ou avoir plus de renseignements pour d'éventuels travaux vous pouvez consulter le site

 [www.menuiserie-marquis.com](http://www.menuiserie-marquis.com)

Vous y trouverez toutes les informations qui vous seront nécessaires.

 La Mairie

# Rentrée scolaire

La rentrée 2016 à l'école Notre Dame est marquée par l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, Ludivine Morisset pour assurer la classe en CP/CE1 et Corinne Rommens en PS le mardi et le jeudi. Ce sont également 99 élèves qui sont accueillis en 5 classes.



Un nouveau projet d'établissement est lancé pour les 3 années à venir, en partenariat avec l'école

voisine de La Chapelle Largeau. Il s'intitule : "Mieux se connaître soi pour grandir avec les autres et s'épanouir dans le monde qui nous entoure.". Pour l'année 2016/2017, c'est le volet de la connaissance de soi qui sera exploré.

# Collecte de papiers

L'année dernière l'APEL a mis en place une collecte de papiers. Comme cette action a été un succès, l'Apel a décidé de la renouveler pour cette nouvelle année scolaire.

Le fonctionnement reste inchangé, les collectes auront lieu le samedi matin de 10h à 12h sur la place de la mairie. Des tracts vont être distribués dans les boîtes aux lettres. Ceux-ci comporteront un planning des permanences qui sont prévues les 1 octobre, 5 novembre, 3 décembre, 7 janvier, 4 février, 11 mars, 1 avril, 13 mai, 10 juin et le 1 juillet.



Les fonds rapportés permettront, entre autre, de financer des sorties pédagogiques, des achats de matériel, de renouveler les jeux pour les enfants ou encore d'aider l'OGEC dans la réalisation de projets immobiliers.

Nous comptons sur votre coopération.

# Espace de loisirs

L'aménagement de l'espace de loisirs est pratiquement terminé, les tables de pique-nique ont été installées. Un préau attenant à la salle Abbé Guilloteau a été monté, il abrite le jeu de boules.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans le montage de celui-ci.

Cet espace public est ouvert à tous alors n'hésitez pas à l'utiliser.



# Vue pratique :

## Permis de conduire à 1 € par jour : des conditions élargies

### Permis de conduire à 1 € par jour : des conditions élargies

Depuis le 1er juillet 2016, les conditions d'accès à l'aide au financement du permis de conduire destinée aux jeunes âgés de 15 à 25 ans (permis à 1 euro par jour) sont élargies. Cette aide, qui consiste en un prêt à taux zéro, peut désormais être demandée pour financer :

- Une première formation au permis de conduire des catégories A1 (moto légère), A2 (moto de puissance intermédiaire) ou B (voiture ou quadricycle lourd)
- Une formation complémentaire en cas d'échec à l'épreuve pratique de conduite

Elle est également ouverte aux personnes âgées d'au moins 24 ans qui souhaitent bénéficier, d'ici le 1er décembre 2016, d'une formation complémentaire après un échec à l'examen pratique du permis de conduire de la catégorie A (moto avec ou sans side-car et 3 roues à moteur).

Lorsque la formation vise l'obtention du permis B, l'aide peut être accordée en cas :

- D'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée)
- D'apprentissage en conduite supervisée

Le montant du prêt pour une formation initiale est égal, au choix de l'emprunteur, à 600 €, 800 €, 1 000 € ou 1 200 €. Il ne peut être attribué qu'une fois à un même bénéficiaire. Le montant du prêt pour une formation complémentaire est égal à 300 €. Seuls les jeunes ayant bénéficié d'un prêt pour financer une formation initiale peuvent prétendre à un prêt pour financer une formation complémentaire. Et là encore, ce prêt ne peut être attribué qu'une seule fois à un même bénéficiaire et pour une même catégorie de permis de conduire.

Pour bénéficier de ces aides au financement du permis de conduire, le jeune (ou son parent) doit s'adresser aux auto-écoles et établissements de crédit adhérents à ce dispositif. Les listes des auto-écoles et établissements de crédit conventionnés

« Permis à 1 euro par jour » sont disponibles sur le site de la Sécurité routière.

Le remboursement du prêt s'effectue par mensualités d'un montant maximum de 30€.

Pour en savoir plus

Site du service public

 [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Site de la sécurité routière

 [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



# L'histoire de Moulins

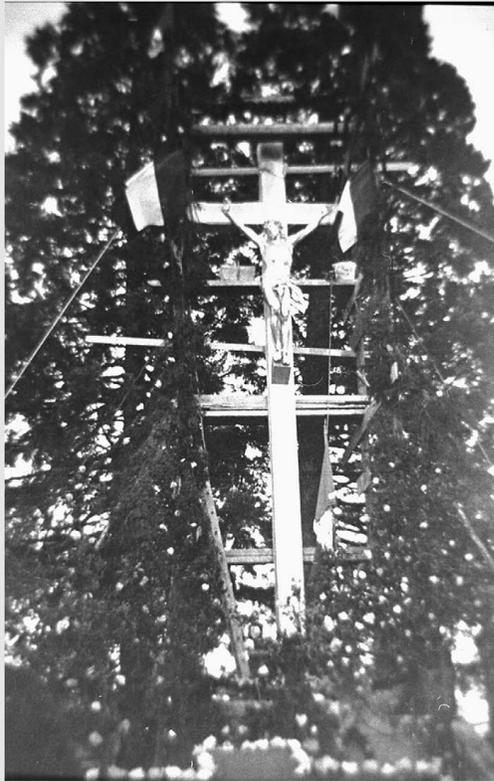
En 1888, une école-mairie laïque est construite sur un terrain donné à la commune par Florent Sicoteau, elle comprend une salle de classe pour l'école laïque de garçon, une "chambre" pour la Mairie, et au centre un logement pour l'instituteur.



Le nouveau cimetière est béni en juin 1891, le terrain a été donné l'année précédente par les frères Boissinot du Haut Puy-Albert, et les murs construits par les habitants de la commune qui ont fourni selon leurs disponibilités les charrettes et leurs attelages et des journées de travail.

En mai 1892, grâce à la solidarité des habitants de la commune via une quête organisée par le maire et le curé, une famille, victime d'un incendie peut reconstituer son petit ménage. Cette même année, il n'y a pas de pluie entre le 1er mars et le 17 mai, et les mois suivants sont chauds et toutes les sources sont tarées.

Le 25 septembre, un pèlerinage du canton est organisé à St Laurent sur Sèvre pour obtenir de la pluie. La sécheresse a aussi du bon « les fruits sont de qualité, en quantité et précoces. Les fermes les distillent pour en faire de l'eau-de-vie.



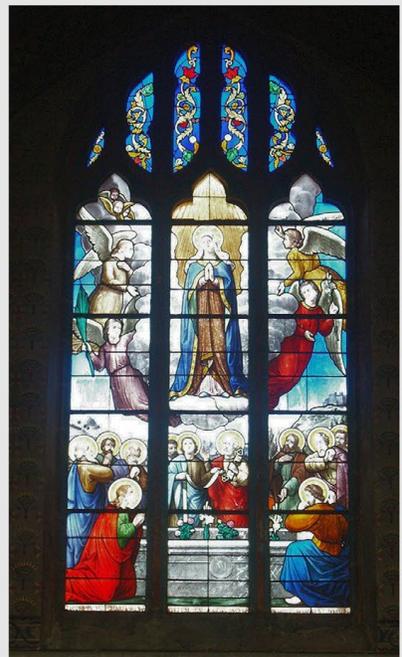
A l'automne 1899, dans le cadre d'une mission\*, une nouvelle croix en bois, monumentale et ornementée d'un magnifique crucifix en fonte bronzée, est érigée sur le grand calvaire en remplacement de la précédente, tombée en 1896. C'est en 1902 qu'une "Piéta" sera installée dans une grotte au pied du calvaire.



Le 28 janvier 1902, Aristide Caillaud, peintre de renommée mondiale, naît dans le quartier de la Boistaudrie, il raconte ses souvenirs d'enfance dans une radioscopie chez Jacques Chancel sur France-Inter. Il est décédé en 1990 à Jaunay-Clan dans la Vienne.

Le curé Joseph Roy originaire de Combrand décède le 9 mars 1904, a fait poser les cinq vitraux relatant la vie de la Vierge. Le curé Louis Biteau originaire de Saint-Jouin lui succède le 20 mars de la même année.

En 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État est promulguée, elle s'accompagne de l'inventaire des biens pour chaque paroisse. Cette loi suscite beaucoup d'hostilité dans toute la France et particulièrement dans l'Ouest. A Moulins, le curé de la paroisse Louis Biteau décrit cette journée : « Le jour fixé pour l'inventaire de l'église de Moulins était le 5 mars 1906. Au jour dit le receveur des domaines de Châtillon, M. Ameteau, qui mourut deux mois après, se présentait pour faire le dit inventaire ; mais devant l'attitude hostile et menaçante de toute la population présente, il dû se retirer sans avoir pu accomplir son œuvre. Mais le gouvernement ne voulait pas reculer et le 7 mars un nouvel agent des domaines se présentait escorté d'un commissaire spécial protégé par 600 hommes de troupes. La résistance était impossible. Les portes de



*l'église, solidement barricadées quelques jours auparavant, ne furent point forcées, on pénétra par le presbytère dont le portail fut brisé. Les appartements de M. le Curé envahis par la troupe, la porte de son bureau enfoncée, à son tour le jardin est envahi. Là, une porte fait communiquer avec l'église et la sacristie. Cette porte solidement barricadée est elle-même enfoncée, la force armée envahit l'église et la sacristie. L'inventaire ne dure que quelques minutes, ce ne fut qu'un simulacre, mais la loi avait le dernier mot. La police se retira emmenant trois prisonniers enchaînés, ils furent immédiatement conduits à Bressuire où deux d'entre eux, Florent Simmoneau et Paul Dumagné, ne firent que passer la nuit, le troisième et le plus jeune Joseph Hufteau subit un jugement et fut condamné à 48 heures de prison. A son retour il fut reçu triomphalement par ses compatriotes. Signé : L. Biteau, prêtre, curé de N-D de Moulins »*

La Vierge de la Corbelière est peinte aux couleurs de Notre-Dame de Lourdes et le 30 septembre 1906 au soir une procession partit de l'église paroissiale et se rend à la Corbelière illuminée par de nombreuses bougies brûlant dans des verres multicolores.

En cette fin d'année 1906, le maire M. Audouit, est suspendu de ses fonctions pour avoir raccroché le crucifix dans l'école publique des garçons, Stanislas Martin lui succède en avril 1907. Suite aux inventaires de l'année précédente, le receveur de Mauléon procède à une mainmise des biens de la paroisse le 30 juillet. M. Audouit est réélu Maire de la commune le 17 mai 1908.

Nouveau conflit avec le gouvernement, celui-ci contraint la commune à construire une école laïque de filles malgré les nombreux refus, le Conseil doit s'exécuter, les plans sont ceux de Bénétreau architecte à Cholet. Le 9 mars 1911, le sous-préfet annonce la laïcisation de l'école publique, des institutrices sont nommées, mais aucune fillette ne fréquentera l'école républicaine. Le maire ordonne la fermeture de l'école Notre-Dame. Les religieuses quittent Moulins. Seule la maternelle continue dans l'immeuble de la Communauté, mais sera elle aussi contrainte de fermer le 31 mai suivant et sera remplacée quelques semaines plus tard plus tard par une garderie dans les même locaux.

Les parents refusent cette laïcisation, des pourparlers engagés par le curé et les paroissiens, aboutiront à la construction d'une nouvelle école sur un terrain donné par Lucie Normandin carmélite à Poitiers. La construction se fait pendant l'été et en octobre deux Sœurs sécularisées accueillent les fillettes qui avaient quitté l'école à Pâques.

\*Mission : retraite spirituelle pour les communautés paroissiales constituée de plusieurs exercices spirituels : Procession, adoration, confessions et ponctués de prêches et conférences données par des prédicateurs externes (extrait site Internet : wikipédia).



# i Informations

## Les rendez-vous jeunesse : bébés lecteurs



Les bibliothèques de l'agglomération 2b et notamment celle de Moulins proposent les rendez-vous jeunesse avec les bébés lecteurs les mardis 13 décembre, 21 Mars et 20 juin à 10h30.

Place à un bain de lecture, de comptines et d'échanges pour les enfants de 0-3 ans et leurs accompagnateurs (parents, assistantes maternelles, grands-parents, etc.). Ces rendez-vous ont pour but de sensibiliser les tout-petits au livre, les éveiller à la culture, les habituer à écouter des histoires et tout simplement aussi pour le plaisir de les réunir.

Si vous êtes intéressé vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les bibliothèques et sur le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr). Ces animations sont gratuites et la réservation est indispensable.

## Journée désherbage

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre**  
**Moulins**  
Salle Chantal Giroux

**Soutenons l'action des enfants!**

à 10h **Café d'accueil**

à 10h30/11h30 **Désherbage manuel des rues**

Distribution de sachets de graines

Gratuit et ouvert à tous

Plus d'informations au 05 49 81 44 85 ou [www.mauleon.fr](http://www.mauleon.fr)

Il nous a été signalé que des personnes se faisant passer pour des agents municipaux, démarchent les gens au sujet de conformité des habitations. La municipalité ne crédite pas ce genre de démarche.

 On nous signale aussi des enfants jouant dans le bassin de rétention dans le lotissement du Vallon. Nous voulons attirer votre attention sur le fait que cet endroit n'est pas un terrain de jeux et peut être dangereux.

Mme ROGER Anne-Marie, responsable des salles, part à la retraite ; sa remplaçante est Mme VIOLAND Delphine, habitante de la Chapelle Largeau. Pour toute réservation de salle, vous pouvez la joindre au ☎ 06 48 00 87 51, ou bien contacter la mairie de Moulins.

 Une inspection du réseau aérien des lignes électriques par hélicoptère a lieu entre le 05 septembre 2016 et le 18 octobre 2016.

## Agenda

### Octobre

- 1 Octobre : Journée désherbage
- 7 Octobre : Concours de palets du moto club "les farfadets"

### Novembre

- 11 Novembre : Concours de belote du foot à 20:00
- 20 Novembre : Rando des Meuniers

### Décembre

- 2 décembre : Téléthon (Lâcher de ballon)

